

SIVOS
DU
BEUVRON

NEUNG-SUR-BEUVRON
LA FERTÉ-BEAUHARNAIS
41210

Tél. 02 54 83 63 38

**PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL
SÉANCE DU LUNDI 25 MARS 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi vingt-cinq mars, à 18 heures, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Alexandre TRUPPA, président

Etaient présents :

Membres titulaires :

MM. Alexandre TRUPPA, Guillaume GIOT, Jean-Pierre GUEMON, Léo JUGIEAU
Mmes Coraline ROUBALLAY, Anne-Sophie LEYTHIENNE.

Excusée : Mme Stéphanie DAVID

Invitée : Mme Charlotte CHARPENTIER, directrice.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Sophie LEYTHIENNE.

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion,
- Approbation du compte administratif 2023,
- Approbation du compte de gestion 2023,
- Affectation du résultat 2023,
- Vote du budget primitif 2024,
- Subventions 2024,
- Appel d'offre du prestataire pour la fourniture et livraison de repas à la restauration scolaire,
- Questions diverses

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 JANVIER 2024

M. le Président demande aux membres du Comité Syndical s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024 et demande de l'adopter.

Le compte rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

La séance peut commencer.

1°) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

M. le Président présente le compte administratif, qui est conforme au compte de gestion du comptable public.

En absence de M. le Président qui ne prend pas part au vote, M. Guillaume GIOT présente le résultat 2023 au vote de l'assemblée, selon les éléments ci-dessous :

En Fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement =	243 726.77 €
Recettes de Fonctionnement =	236 763.45 €
Déficit de Fonctionnement 2023 =	- 6 963.32 €

En investissement :

Dépenses d'investissement =	9 246.67 €
Recettes d'investissement =	587.88 €
Déficit investissement 2023 =	- 8 658.79 €

Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif 2023 présenté ci-dessus.

2°) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

M. le Président informe les membres du SIVOS que le compte de gestion transmis par le Service de Gestion Comptable de Romorantin-Lanthenay étant conforme en tout point avec le compte administratif, il propose de l'adopter selon les résultats ci-dessous :

Résultat de clôture de l'exercice 2023

En investissement :	- 8 658.79 €
En fonctionnement :	- 6 963.32 €

Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte de Gestion 2023 présenté ci-dessus.

3°) AFFECTATION DU RESULTAT 2023

M. le Président présente les résultats cumulés :

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
INVESTISSEMENT	26 160,08 €	-8 658,79 €	17 501,29 €
FONCTIONNEMENT	21 855,11 €	-6 963,32 €	14 891,79 €
TOTAL	48 015,19 €	-15 622,11 €	32 393,08 €

Il propose d'affecter le résultat de l'exercice 2023 comme suit :

En recettes d'investissement au compte 001 : **17 501.29 €**

En recettes de fonctionnement au compte 002 : **14 891.79 €**

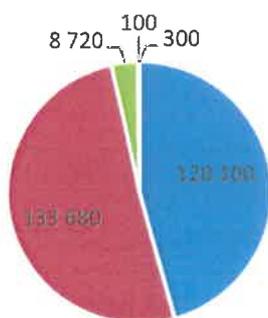
Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte d'affecter le résultat présenté ci-dessus.

4°) VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

M. le Président présente le budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et recettes à 262 900 €.

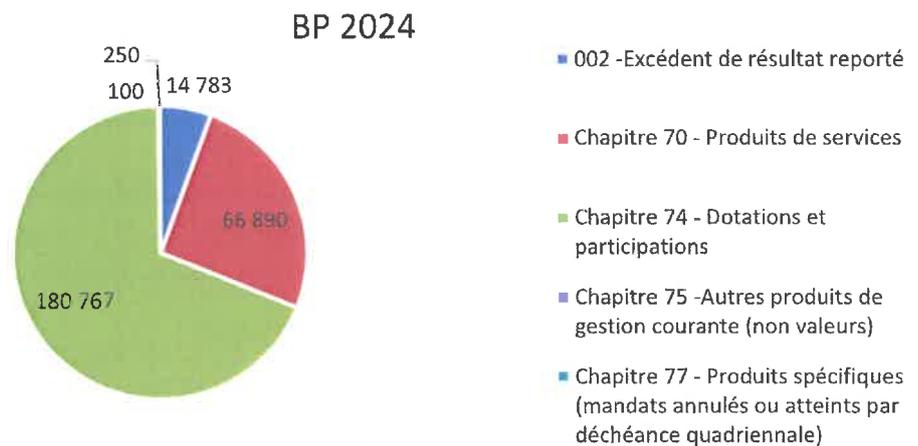
Dépenses de fonctionnement	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chapitre 11 - Charges à caractère général	120 604,00	118 417,51	120 100,00
Chapitre 12 - Charges de personnel et frais assimilés	122 445,00	120 773,26	133 680,00
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	7 500,00	4 416,00	8 720,00
Chapitre 67 - Charges spécifiques (titres annulés sur exercice antérieur)	300,11	0,00	100,00
Chapitre 68 - Amortissements provisions	300,00	120,00	300,00
TOTAL	251 149,11	243 726,77	262 900,00

BP 2024



- Chapitre 11 - Charges à caractère général
- Chapitre 12 - Charges de personnel et frais assimilés
- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante
- Chapitre 67 - Charges spécifiques (titres annulés sur exercice antérieur)
- Chapitre 68 - Amortissements

Recettes de fonctionnement	BP 2023	CA 2023	BP 2024
002 -Excédent de résultat reporté	21 855,11	21 855,11	14 891,79
Chapitre 70 - Produits de services	60 000,00	64 488,70	66 890,94
Chapitre 74 - Dotations et participations	168 084,00	172 251,18	180 767,27
Chapitre 75 -Autres produits de gestion courante (non valeurs)	210,00	23,57	100,00
Chapitre 77 - Produits spécifiques (mandats annulés ou atteints par déchéance quadriennale)	1 000,00	0,00	250,00
TOTAL	251 149,11	258 618,56	262 900,00



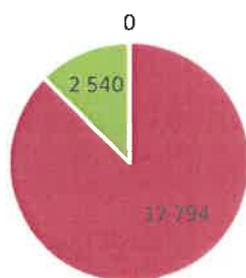
M. le Président présente la participation des communes afin d'équilibrer la section de fonctionnement :

MONTANT DES PARTICIPATIONS DES COMMUNES SIVOS 2024	
Charge de personnel	132 980,00
Equilibre du budget	21 880,00
TOTAL	154 860,00
Neung-sur-Beuvron	105 635,94
La Ferté Beauharnais	49 224,06

En investissement la section s'équilibre en dépenses et recettes à 20 334 €

Dépenses d'investissement	BP 2023	CA 2023	BP 2024
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (études)	4 500,00	0,00	0,00
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles (constructions-installations techniques-matériels)	20 611,00	9 246,67	17 794,08
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	3 000,00	9 246,67	2 539,92
TOTAL	28 111,00	18 493,34	20 334,00

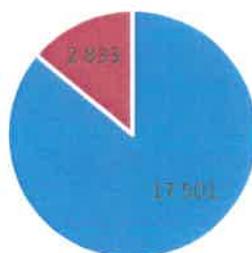
BP 2024



- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (études)
- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles (constructions-installations techniques-matériels)
- Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Recettes d'investissement	BP 2023	CA 2023	BP 2024
001 - Excédent d'investissement reporté	26 160,08	26 160,08	17 501,29
Chapitre 10 - Dotations - Fonds divers et réserves (FCTVA)	1 951,00	587,88	2 832,71
TOTAL	28 111,08	26 747,96	20 334,00

BP 2024



- 001 - Excédent d'investissement reporté
- Chapitre 10 - Dotations - Fonds divers et réserves (FCTVA)

Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif 2024 présenté ci-dessus.

5°) SUBVENTIONS 2024

M. le Président propose d'adopter les subventions 2024 comme suit :

ECOLES	SUBVENTIONS
Coopérative scolaire école des Deux Rivières	250 €
Subvention USEP	1 000 €
Subvention classe cirque	3 070 €
TOTAL	4 320 €

Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte les subventions 2024 présenté ci-dessus.

6°) APPEL D'OFFRE DU PRESTATAIRE POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON A LA CANTINE SCOLAIRE

M. le Président informe les membres du SIVOS que le prestataire actuel, Grain d'Or, cesse ses activités de fourniture et livraison de repas pour le restaurant scolaire.

Il convient de lancer un appel d'offre pour un nouveau prestataire.

Les différents documents du marché sont en cours de rédaction.

M. le Président demande l'autorisation de lancer ce marché d'appel d'offre.

Les membres du SIVOS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Président à lancer un appel à d'offre pour la fourniture et livraison des repas de la cantine scolaire et à signer toutes pièces nécessaires à ce dossier.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Points sur les travaux de l'école :

- Le support de séparation du dortoir est réparé, les toilettes sont à contrôler en maternelle.
- Les travaux de décroutage dans la cour, du côté de la pharmacie sont effectués. La seconde phase est à programmer.
- Les plantations programmées dans la cour, seront effectuées ultérieurement dues au retard de livraison.
- L'annonce du marché public pour les travaux de la cour d'école est lancée dans les journaux « La Nouvelle République ». La date butoir de dépôt de dossier est fixée au jeudi 18 avril à 16h.

Classe cirque :

- L'installation de la troupe s'est bien déroulée sur le terrain de la Forge. La 1^{ère} session commence le lundi 25/03/2024 pour 3 classes. Les enfants sont encadrés par 5 intervenants. Les ateliers de jonglerie, trapèze sont très appréciés par les enfants. Un spectacle le vendredi viendra clore la semaine. Les 250 tickets de la 1^{ère} semaine sont vendus. Il reste quelques places pour la 2^{ème} semaine. L'APE a prévu une buvette entre 2 séances de spectacle.
- Mme la Directrice demande d'être dans la salle de la Forge en cas de mauvais temps.
- M. le Président : il n'y a pas d'inconvénient si elle n'est pas occupée.

Carnaval de l'APE :

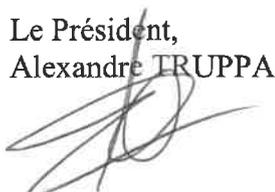
Il a eu lieu hier, sous un temps sec, la fanfare de Neung est très applaudie. Il y a eu moins d'élèves que l'année dernière dû probablement au temps. Les associations ont fait un réel effort pour les chars. L'idée d'aller jusqu'à l'Ehpad et faire une animation était appréciée par nos aînés. Pour l'année prochaine, il serait intéressant d'associer toutes les associations de la commune.

Mme la Directrice : les inscriptions pour l'année prochaine sont en cours, l'information est passée sur panneau Pocket. Pour la commune de la Ferté Beauharnais, il y a eu un nouvel enfant inscrit sur 2 attendus.

La communication entre l'école et la mairie est à améliorer.

Fin de la séance : fin 19h45

Le Président,
Alexandre TRUPPA



La secrétaire,
Anne-Sophie LEYTHIENNE



